

DEPARTEMENT DE LA DROME**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 22 novembre 2022**

Nombre de membres afférents : 18

En exercice : 18 Qui ont pris part à la délibération : 15

Date de la Convocation : 17/11/2022

Date d'affichage : 17/11/2022

L'an deux mil vingt-deux et le 22 novembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de : Monsieur Yves COURBIS, Maire.

Présents : Jean- Michel GAMORE- Mylène DELORME - Christophe GRANGER- Laure DUCHAMP - GAUTHIER Laurent- Jean GRANGER- David MAGNET- Joël MALIGNIER- Nathalie MARECHAL- - Marylin MOUTET- Daniel PEYROL- Aurèle SYLVESTRE- Patrice TETARD.

Excusés : Jean- Luc MONTAGNER (pouvoir donné à Joël MALIGNIER)- Véronique AUGIZEAU- Céline POIRRIER- Alexandra CHABANIS.

Daniel PEYROL a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n°2022-074 : Dénomination des voiries du nouveau lotissement « Les Portes de Rouny »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la dénomination des voies communales,

Considérant les travaux d'aménagement du quartier « Les Portes de Rouny » réalisés actuellement par les entreprises VALRIM AMENAGEMENT, IMMOBILIERE VALRIM et HABITAT DAUPHINOIS,

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il importe de dénommer les voies de ces nouvelles habitations pour le raccordement postal et les services de secours notamment.

Il est proposé de dénommer ces voies comme suit :

- Voie au Nord : Allée des vignes
- Voie côté Ouest : Rue du Ponant
- Voie côté Est : Rue du Levant
- Voie au Sud : Allée des terrasses de Grâne
- Voie centrale : Mail des Portes de Rouny
- Chemin rural au sud : Chemin des Deux Croix

Le Conseil Municipal près en avoir délibéré à l'unanimité :

ADOPTE les dénominations susmentionnées pour les 5 voies de desserte des habitations et le chemin rural au sud

CHARGE Monsieur le Maire de communiquer cette information notamment aux services de la Poste et de secours.

PROPOSE la mise en place d'une signalisation adaptée.


Yves COURBIS
Maire

POUR : 15
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0